

1945

une année de transition

Au début de l'année 1945, on pourrait croire que la guerre est finie. Il n'en est rien. Certes la victoire finale des Alliés est pratiquement acquise à terme, mais l'Allemagne résiste. Le Rhin n'est pas encore franchi et même en France des poches de résistance allemande subsistent encore. Sur le territoire national libéré, après les exécutions sommaires de l'été 1944, l'ordre et la légalité républicaine se réinstallent progressivement sous l'autorité du Gouvernement provisoire de la République française.

1945, c'est le début de l'instauration d'un nouveau monde. Tout d'abord, on règle les comptes et on épure, en Europe – le procès de Nuremberg commence le 20 novembre – mais plus spécifiquement, en France. Tous les milieux sont épurés : politiques, intellectuels, artistes, militaires, journalistes, administrations... Brasillach, condamné à mort, est exécuté le 6 février. Pétain, condamné à mort voit sa peine commuée en réclusion perpétuelle le 23 août, Laval et Darnand, condamnés à mort, sont exécutés le 15 octobre. Des milliers d'autres seront condamnés à des peines de prison, à la dégradation nationale ou se verront retirer leur emploi.

Simultanément, on reconstruit le monde. Le 26 juin, à la Conférence de San Francisco, 28 États signent la Charte des Nations unies, acte fondateur de l'ONU. En France, c'est tout l'État qui est à reconstruire. Le GPRF s'y emploie de différentes manières. On crée l'École nationale d'Administration. On nationalise : Renault, Air France, la Banque de France... Mais surtout on consulte les Français sur la future organisation de l'État. Le référendum du 21 octobre donne naissance à l'Assemblée constituante chargée de mettre sur pied le nouvel État et crée une organisation constitutionnelle provisoire (loi constitutionnelle du 2 novembre).

Pendant ce temps, en cette année 1945, le « monde réel » continue et des nuages pointent à l'horizon français. Ils viennent d'outre-mer. Le 8 mai, les émeutes et massacres de Sétif et Guelma ne sont que les signes avant-coureurs d'une révolte qui va mettre aux prises la France et l'Algérie naissante pendant 20 ans. En Asie, l'impossibilité pour la France de réagir avec suffisamment de moyens au coup de force japonais du 9 mars, sur l'Indochine, laisse le champ libre au Vietminh, après la défaite de l'empire. Là aussi prend naissance, un conflit de 10 années.

Et la gendarmerie dans cette Histoire ? Élément constitutif de la nation, quel que soit le régime, elle est bien évidemment impliquée, par construction, dans tout ce qui touche à la nation. Également épurée et reconstruite, elle reprend progressivement sa place. Le présent dossier illustre quelques points de son histoire, au cours de l'année 1945.

G.P.

